

Nettoyage des sols et des surfaces

3 questions à

Olivier Guisset,
directeur marketing et communication, Pollet.



« Nous utilisons
33 % de matières
renouvelables. »

Tous les labels ne se valent donc pas...

Certains labels permettent de certifier des biocides. Selon nous, cette vision de la certification verte est moins appropriée. Il n'y a pas de lien systématique entre l'origine renouvelable des matières premières et la biodégradabilité du produit. Néanmoins, lorsqu'on peut allier les deux, on obtient un produit idéal. Ainsi, notre Linpol Green est composé à 98 % de matières d'origine naturelle et est complètement biodégradable.

Vous mettez particulièrement l'accent sur le conditionnement de vos produits, notamment avec votre système de Caps. Quelle logique poursuivez-vous ?

Avec notre système Cap's, nous sommes parvenus à aller un pas plus loin. Les Cap's sont vendues dans des cartons pré-affranchis qui permettent aux clients de renvoyer les emballages vides sans frais vers l'usine pour recyclage complet. Le transport des produits impacte substantiellement le bilan carbone de notre industrie. Afin de minimiser cet impact, les fabricants proposent des produits concentrés. Mais attention, l'économie réalisée en transport grâce aux produits concentrés ne doit pas être perdue dans le surdosage. Une autre manière de maîtriser l'impact transport est de compenser. Ainsi, depuis 2014, Pollet compense l'entièreté du CO2 émis par le transport vers la grande exportation grâce à un programme de compensation de CO2 certifié. ■

Que représente concrètement la notion de produit vert chez Pollet ?

Tous produits confondus, nous utilisons près de 33 % (en tonnes) de matières premières renouvelables. Il s'agit d'un taux exceptionnel dans notre industrie. Cette considération biosourcée des produits concerne l'impact en amont de la production, c'est-à-dire la diminution de l'utilisation de matières fossiles. Mais au final, ce qui nous intéresse, c'est l'impact en aval : la biodégradabilité des produits. Pour cela, nous considérons que les critères de l'Ecolabel européen sont particulièrement pertinents et nous nous y conformons chaque fois que cela est possible.



Les Cap's sont vendues dans des cartons pré-affranchis. Cela permet aux clients de renvoyer – sans frais – les emballages vides vers l'usine pour recyclage complet.